

**Économie et écologie
peuvent-elles faire bon ménage?**

**L'expérience des coopératives et de
l'économie solidaire dans les monde**

Par Louis Favreau et Ernesto Molina

Note sur les auteurs :

Louis Favreau est sociologue et titulaire de la Chaire de recherche en développemet des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais. Il est président du Fonds Solidarité Sud.

Ernesto Molina est sociologue et enseignant en travail social à l'Université de Sherbrooke. Il est resposnable du Fonds en Estrie et à ce titre membre du conseil d'administration du Fonds Solidarité Sud.

**Publication conjointe de la Chaire de recherche en développement
des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais et
du Fonds Solidarité Sud**

Série : Recherche R 44

ISBN : (version imprimée) : 978-2-89251-499-5

ISBN : (pdf) : 978-2-89251-500-8

Février 2013

La CRDC a été fondée en 1996 et a été une chaire de recherche du Canada pendant sept ans (2002-2008). La CRDC a comme finalité de contribuer à l'avancement de la théorie et des pratiques de développement des communautés en positionnant les coopératives au coeur de ce développement que ce soit au Québec ou ailleurs dans le monde, tout particulièrement dans les pays du Sud. Ses activités: recherche, formation (du 1^{er} au 3^e cycle en sciences humaines et sociales), diffusion des connaissances et services à la communauté.

Les travaux de la CRDC portent sur la place qu'occupe l'économie locale et, au premier chef, les coopératives dans le développement des territoires, particulièrement sur le registre des pratiques innovatrices de création de richesses (en économie coopérative, mutualiste et associative et en développement local/régional) et sur les mouvements sociaux. La CRDC organise son programme de recherche et d'intervention autour de **plusieurs chantiers** mais principalement, pour les 5 années à venir, sur le développement durable des communautés et sur les initiatives internationales des coopératives, des mutuelles et des associations.

Site de la CRDC : <http://www4.uqo.ca/crdc-geris/>

Le Fonds Solidarité Sud, créé en 2010, est un organisme de coopération internationale (OCI) inspiré par le mouvement de développement des communautés et de l'économie solidaire. Il dispose d'un important fonds de dotation (adossé à des polices d'assurances, des legs testamentaires et des dons majeurs). Ce fonds sert de base pour réaliser des objectifs d'*empowerment* économique et social de communautés des pays du Sud. Il est né à l'initiative de personnes engagées depuis longtemps dans la coopération internationale, en provenance de différentes régions du Québec et de différents réseaux professionnels (professeurs de cégeps et d'universités, professionnels de la santé, travailleurs sociaux, organisateurs communautaires, syndicalistes, etc.).

Site du Fonds : <http://www4.uqo.ca/ries2001/Fonds/Accueil.htm>

TABLE DES MATIÈRES

1. Une planète en péril : la dérive écologique enfonce la société dans la crise	1
1.1. Les crises se télescopent : désastre annoncé	1
Crise alimentaire - Le délabrement.....	2
La pollution des océans : un deuxième «continent» de plastique découvert dans l'Atlantique ...	2
Gaz de schiste : l'extraction de cette ressource fossile à l'échelle nationale et internationale pourrait s'avérer une grave source de pollution.....	3
1.2. Des échéances qui peuvent être fatales	3
La première crise socio-écologique du capitalisme financier	3
2. Aller vers une transformation écologique de l'économie	4
2.1. Des orientations pour passer au vert	4
Les Nations unies appellent au verdissement de l'économie mondiale.....	4
Changer de cap, l'injonction morale du PNUE.....	5
2.2. À l'heure de Rio + 20 : miser sur l'option d'un secteur non capitaliste sous contrôle démocratique	5
2.3. Faire pénétrer l'«urgence écologique» dans le débat politique	5
3. Des alternatives concrètes un peu partout dans le monde	6
3.1. Les coopératives forestières en action : un bilan écologique positif en perspective	6
3.2. Le solaire dans des villages grâce au développement coopératif : une expérience en Afrique de l'Ouest	6
Une union de groupements paysans qui fédèrent 90 «mutuelles de solidarité» dans autant de villages	7
Une mise en perspective du solaire sur le continent africain.....	7
3.3. Le développement coopératif dans la production éolienne : une expérience coopérative belge.....	7
3.4. La reconversion industrielle négociée par un syndicat au sein d'une multinationale : une expérience franco-allemande	8
3.5. Le mouvement syndical international et la conversion écologique de l'économie	8
4. Des propositions pour renouveler les politiques publiques et faire progresser la mobilisation sociale pour une économie verte	9
4.1. Les propositions du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et celles du mouvement syndical international	9
Le scénario du PNUE est d'investir 2 % du PIB mondial dans une économie verte.....	9
La CSI : pour un modèle d'investissement vert dans les pays	10
4.2. L'enjeu du développement durable en agriculture.....	10
Des coopératives agricoles québécoises soutiennent leurs cousines en Bolivie par SOCODEVI	11
5. Faire mouvement : la dynamique internationale des coopératives et de l'économie sociale et solidaire	11
5. 1. L'ÉSS interpellée par la crise	12
Offrir une alternative et endiguer l'influence du modèle économique dominant	12
5.2. Mouvement coopératif dans le Sud et relations avec celui du Nord	13
Le mouvement coopératif et de l'économie sociale et solidaire dans le monde bouge.....	13
Références bibliographiques	14

*Nous traversons «la première crise socio-écologique du capitalisme financier et boursier, la première où la raréfaction des ressources et les dégâts écologiques ont eu une influence sur le plongeon économique» (Gadrey, 2010 : 152). Écologiquement parlant, la planète est en état de survie. Parmi les risques environnementaux d'envergure planétaire mentionnons le **réchauffement accéléré de la planète** dû à la consommation élevée d'énergies fossiles; la **menace qui pèse sur la biodiversité** due au modèle de développement qui ne prend pas en compte l'équilibre des écosystèmes et, finalement, les diverses formes de **pollution**. Transférer le mode de vie des populations actuellement riches à l'échelle de la planète est insoutenable et l'action à entreprendre implique une intervention à l'échelle mondiale pour prendre en compte le cycle de vie de nos productions et l'empreinte écologique de notre consommation. Copenhague en 2009 a échoué, Cancun en 2010 a réussi mais sans rien décider au plan opérationnel et Rio +20 en 2012 n'a pas offert de décisions majeures pour agir concrètement. La transformation écologique de l'économie est un enjeu mondial qui rejoint les réalités de tous les pays, de toutes les régions et de toutes les communautés. Elle questionne d'entrée de jeu notre mode de production et de consommation. La géopolitique mondiale de l'exploration du gaz de schiste est le dernier témoin de cet univers des énergies fossiles sur lesquelles la révolution industrielle s'est appuyée depuis ses débuts. Nous tentons ici une mise en perspective ce que nous nommons, pesant bien nos mots, **une urgence écologique** en mettant de l'avant la partition que peut jouer l'économie sociale et solidaire (ESS) pour répondre à cette urgence dans la prochaine décennie.*

1. UNE PLANÈTE EN PÉRIL : LA DÉRIVE ÉCOLOGIQUE ENFONCE LA SOCIÉTÉ DANS LA CRISE

La réflexion économique et sociopolitique d'aujourd'hui s'interroge plus que jamais sur la nature globale de la crise dont le déclencheur a été la politique de crédits hypothécaires à haut risque (*subprimes*) des banques américaines en 2008. Parce qu'on ne saurait se satisfaire de ce trop court diagnostic qui considère la crise de 2008 comme étant d'abord financière (le crédit débridé) et économique (déstabilisation des entreprises, montée du travail précaire et chute de l'emploi). Il faut pousser plus loin et considérer que la crise est globale sans être totale (puisque certains pays, les émergents notamment, s'en tirent mieux que d'autres) : économique à coup sûr, sociale par la montée des inégalités mais aussi, et **à la même hauteur**, écologique c'est-à-dire alimentaire, énergétique et climatique. Il y a de petites crises et de grandes crises. Celle-ci est une grande crise parce qu'à la crise de l'emploi s'est superposée la question écologique avec ce qu'elle induit de crises alimentaires à répétition, de crises énergétiques récurrentes (prix du pétrole) et de crise du climat (réchauffement climatique) laquelle devient chaque année de plus en plus tangible (inondations, sécheresses...).

1.1. Les crises se télescopent : désastre annoncé

Il faut préciser. Le changement climatique, la crise alimentaire et la crise énergétique se télescopent et se combinent à cette crise financière que peu de monde avait vu venir. Et peu à peu on prend conscience qu'avec le réchauffement climatique sont également venus la réduction de la biodiversité, le trop plein d'azote dans l'atmosphère causé principalement par une agriculture productiviste, l'acidification des océans, la dégradation des forêts, la diminution des terres cultivables, la pénurie mondiale d'eau douce...D'où la **fracture** de plus en plus nette entre la création de richesses au plan économique et le progrès social et écologique.

Question centrale qui en condense plusieurs : quelle sera l'ampleur du réchauffement au 21^{ème} siècle ? Ainsi les chocs majeurs liés au réchauffement de la planète peuvent se résumer ainsi si on va au delà d'une hausse de 2°C degrés : productivité agricole réduite (sécheresses, inondations...), insécurité aggravée de l'accès à l'eau potable, inondations côtières et risques sanitaires accrus. À l'échelle mondiale, dans le premier cas, cela induit plus de 600 millions de mal-nourris de plus ; dans le second, le stress hydrique affecte plus de 1,8 millions d'habitants ; dans le 3^e cas 300 millions de réfugiés et dans le 4^e cas de 220 à 400 millions de personnes exposées au paludisme (malaria), au choléra, etc. (Houée, 2009 : 204-2005).

Le groupe intergouvernemental d'études sur l'évolution du climat (GIEC) n'a pas été jusqu'à répondre à une hausse au delà de 2°C ou 3°C degrés, tant à ce niveau, les choses apparaissent déjà redoutables. Ce groupe d'experts internationaux s'entend pour dire que 2 degrés est un plafond et que pour respecter ce plafond, cela suppose que les pays industrialisés du Nord réduisent de 30% d'ici 10 ans leurs émissions de CO₂¹. On déduit alors que les modifications dans l'économie de ces pays sont des modifications de grande envergure, fondamentales même².

Crise alimentaire - Le délabrement

... tout un chacun s'accorde pour souligner que la hausse très prononcée des prix d'une foule de produits de première nécessité a dopé la colère

¹ Leur premier rapport d'importance date de 1990. Leurs travaux sont depuis ce temps des travaux de référence dans le cadre des négociations internationales sur le gaz à effet de serre. Leurs publications proposent une synthèse des connaissances scientifiques sur les points de consensus (ou de certitude) comme sur les points de débat (ou d'incertitudes) rattachés aux résultats.

² Depuis l'échec corrosif des négociations internationales de Copenhague (2009) et la mise à plat de Rio + 20 en 2012, il n'y a encore aucune référence à une période de démarrage et à des échéances précises au plan international pour enclencher le processus de freinage du réchauffement de la planète. Le futur proche est laissé à des engagements nationaux forcément à géométrie variable.

de millions et de millions de personnes qui consacrent déjà plus de 50 % de leurs revenus à la nourriture. Dans la foulée de ces manifestations, voilà que la Banque mondiale vient de communiquer des chiffres laissant présager une nouvelle saison des émeutes de la faim ici et là dans le monde. Selon les calculs de cette institution, la hausse des coûts entre juin et décembre dernier a fait sombrer 44 millions de personnes dans l'extrême pauvreté, soit des gens qui vivent avec moins de 1,25 \$ par jour. Cette nouvelle cohorte a hissé à 1,2 milliard le nombre total de damnés de la faim. Ce n'est pas tout. La vague de redressements de la valeur des matières premières ne faiblissant pas, l'inventaire du macabre est appelé à grossir à court terme. Ce n'est pas tout. Climatologues, environnementalistes et géographes anticipent un été aussi adverse à l'agriculture que le fut celui de 2010. À l'origine de la récente série d'augmentations, on trouve la sécheresse et les inondations en Argentine, au Canada, en Russie, en Ukraine, en France, en Australie et chez d'autres gros producteurs de céréales, sans oublier les intempéries observées en Inde et au Pakistan, qui ont pourri des millions d'hectares de rizières.... Aux périls provoqués par le délabrement climatique s'en est ajouté un autre, celui-là aussi vieux que la monnaie: la spéculation. Le maintien des taux d'intérêt à de bas niveaux combiné à la volatilité des Bourses en septembre et octobre a favorisé un afflux de capitaux vers la Bourse de Chicago, la Bourse des contrats à terme, la Bourse agricole par excellence. Quoi d'autre? Les fonds spéculatifs se sont eux aussi introduits dans le jeu.

Source : Serge Truffaut, *Le Devoir*, Montréal, Canada, 17 février 2011.

La pollution des océans : un deuxième «continent» de plastique découvert dans l'Atlantique

On connaissait le «Great Eastern Pacific garbage patch», la poubelle en mer qui offre une grande concentration de déchets plastiques (découvert en 1997). En 2010, on vient de découvrir une formation du même type dans l'Atlantique. Comme sa jumelle elle couvre l'équivalent du Texas et se situe à 1000 kilomètres des côtes américaines à la hauteur d'Atlanta (Georgie). La

densité moyenne est de 200,000 fragments par kilomètre carré qui s'accumulent sur 10 mètres de profondeur. On sait que cette pollution a des effets néfastes sur la faune marine, laquelle pollution pourrait remonter la chaîne alimentaire jusqu'à l'homme d'affirmer le journal Le Monde dans son Bilan Planète de 2010. Mentionnons que la grande résistance du plastique le rend quasi impossible à dégrader.

Source : extraits de Gaëlle Dupont, *Le Monde*, Bilan Planète 2010, p.62.

Gaz de schiste : l'extraction de cette ressource fossile à l'échelle nationale et internationale pourrait s'avérer une grave source de pollution

«Les gaz de schiste sont au gaz ce que les sables bitumineux canadiens sont au pétrole : de nouvelles ressources en quantités énormes mais dont l'extraction présente un lourd enjeu environnemental» affirme le journal Le Monde dans son bilan Planète de 2010. *Ces ressources représentent cinq fois plus que le gaz conventionnel. L'Agence internationale de l'énergie estime qu'un tiers se trouve en Asie-Pacifique (Chine, Asie centrale, Australie...) et un quart en Amérique du Nord. Cette ruée gagne aussi l'Europe... Les gaz de schiste vont sans nul doute faire l'objet dans les années qui viennent d'une compétition sans merci de conclure le journal.*

Source : extraits de B. D'Armagnac et J-M Bézar, *Le Monde*, Bilan Planète 2010, p. 76.

1.2. Des échéances qui peuvent être fatales

De plus, désormais certaines échéances peuvent être fatales étant donné les croisements de l'échéance climatique liée au seuil de réchauffement de la planète, de l'échéance énergétique liée à l'épuisement des ressources pétrolières (et de sa gestion spéculative) et de l'échéance alimentaire liée à la remise au marché de la fixation des prix qui montent en flèche. Le tout sur fond de scène d'une montée des inégalités qui consacre et perpétue la fracture entre le Nord et le Sud. Le monde dans lequel

nous vivons est ainsi devenu plus instable et plus imprévisible. La planète est engagée dans une crise écologique telle que l'urgence est à la porte et l'interdépendance des nations, des populations, des mouvements s'est, du coup, haussée de plusieurs crans surtout au Sud.

La première crise socio-écologique du capitalisme financier

Nous assistons donc, nous dit l'économiste Jean Gadrey, «à la première crise socio-écologique du capitalisme financier et boursier, la première où la raréfaction des ressources et les dégâts écologiques ont eu une influence sur le plongeon économique» (Gadrey, 2010 : 152). On peut ajouter que la probabilité d'un rôle plus déterminant encore des facteurs écologiques sera au rendez-vous dans l'avenir. La question devient alors comme l'affirmait la 5^e édition des Rencontres du Mont-Blanc (RMB) organisées par le Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (FIDESS) :

Peut-on laisser le système financier en l'état ? Peut-on laisser les grands actionnaires dicter leurs quatre volontés par leur politique du gain à court terme ? Peut-on laisser le commerce mondial développer des échanges aussi peu écologiques en matière de transport de marchandises ? Va-t-on laisser courir le recours systématique au crédit, la publicité sans contraintes, l'emprise des marques et surtout la pression au renouvellement constant des biens que nous possédons, bref le consumérisme croissant qui a fait prendre nos désirs pour des besoins et le futile pour de l'utile ? Va-t-on tolérer encore longtemps les États qui ont des politiques de laisser-faire face à l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles et notamment des ressources énergétiques fossiles (la dernière en liste, le gaz de schiste), l'exploitation intensive de terres agricoles à des fins énergétiques, ce qui menace la biodiversité (les biocarburants), l'utilisation des terres arables à d'autres fins (grands centres d'achat, espaces pour le parc automobile) ? Va-t-on laisser une agriculture productiviste continuer à utiliser massivement des intrants chimiques et des pesticides en polluant les nappes phréatiques et les cours d'eau, à augmenter la distance entre la

production agricole à grande échelle et les lieux de transformation et de consommation ? Bref, pour être plus directs encore, allons-nous continuer de rester légers sur la question écologique au nom du maintien de l'emploi dans des secteurs qui seraient à reconvertir ? (Document d'orientation des RMB, 2011 : <https://www.rencontres-montblanc.coop/>).

2. ALLER VERS UNE TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE

Plusieurs mouvements se sont mis au vert. Mentionnons par exemple qu'un certain nombre de coopératives ont fait naître des filières d'activités économiques d'avant-garde dans des secteurs comme la bioénergie, l'éolien, l'agroalimentaire biologique, le solaire... ; que des syndicats travaillent des projets de conversion écologique de leur entreprise ; que des communautés locales au Sud ont passé au solaire pour s'alimenter en électricité, etc. Exemples parmi d'autres de ce que peuvent faire des mouvements sociaux. Mais, plus largement, cela signifie de peser sur les pouvoirs publics pour que les États redirigent une partie de l'argent public et de l'argent privé vers une «économie verte»³; soutiennent la relocalisation de certaines activités économiques ; développent une fiscalité nouvelle (taxes «kilométriques») sur les transports...; misent prioritairement sur les énergies renouvelables développées par des entreprises collectives et/ou des gouvernements locaux; favorisent par des normes et des règles la diminution de la consommation énergétique fossile de l'industrie, de l'agriculture, de l'habitat, du transport par des mesures incitatives fortes, voire contraignantes; provoquent la conversion industrielle de certaines entreprises particulièrement polluantes (liées aux énergies fossiles) ; forcent les multinationales à assumer leurs responsabilités sociales et écologiques. Quant à l'ÉSS, elle doit **oser retirer des territoires d'expansion et de profits aux**

³ Sur le débat autour de la notion d'«économie verte» voir le billet du blogue : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article72>

multinationales dont la seule préoccupation est le profit maximum.

2.1. Des orientations pour passer au vert

Se mettre au vert, passer à une économie écologique. Oui mais! Cela suppose qu'on se pose les deux questions suivantes : **Quels secteurs faire croître? Quels secteurs faire décroître?** La réponse n'est pas facile. Beaucoup d'emplois sont en jeu et la conversion écologique de l'économie doit s'accompagner d'une démarche de justice sociale pour les communautés concernées. Politiquement parlant les questions deviennent celles-ci : *a) allons-nous en priorité continuer à construire des autoroutes pour satisfaire les impératifs du parc automobile et du transport par camion ou favoriser le transport collectif (trains de banlieue, autobus électriques...)?; b) allons-nous privilégier une agriculture industriellement intensive et centrée sur l'exportation qui induit par exemple des coûts énormes de transport ou financer sa reconversion et soutenir une agriculture de proximité écologiquement intensive? Et ainsi de suite!* Un certain nombre d'organisations ont donc emboîté le pas et se sont engagés dans cette bataille. Ils ont commencé à se mettre au vert et au développement durable et solidaire des territoires mais rien de cela ne relève de l'évidence chez leurs membres. Un travail de longue haleine et un débat collectif bien argumenté s'impose à l'horizon!

Les Nations unies appellent au verdissement de l'économie mondiale

Changement de paradigme. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) suggère à ses pays membres, dont le Canada fait partie, de revoir en profondeur leurs systèmes de subventions et de taxation afin d'encourager une croissance économique et une lutte contre la pauvreté en mettant leur économie sous le signe du vert. L'organisme cible d'ailleurs 10 secteurs clefs (agriculture, énergie, transport, foresterie, construction...) et estime qu'une allocation «plus intelligente» de 2 % à peine du produit intérieur brut (PIB) mondial serait nécessaire afin d'enrayer l'utilisation non durable des ressources

naturelles sans nuire pour autant au développement économique et social.

Avec un appel au transfert d'argent de l'ordre de 1300 milliards de dollars (soit 2 % du PIB mondial), de l'économie dite brune à l'économie dite verte, le défi est important, reconnaît le PNUE qui assure toutefois qu'une telle transition va dégager «des revenus par habitant supérieurs à ceux des modèles économiques actuels et va réduire l'empreinte écologique de près de 50 %» dans les quarante prochaines années. Source : Le Devoir, 21 février 2011. Rapport du PNUE rendu public en février 2011.

Changer de cap, l'injonction morale du PNUE

C'est une véritable injonction morale que cet énoncé du PNUE : changeons de paradigme ! Ce qui veut dire éco-fiscalité, éco-bâtiment, forêt de proximité, agriculture écologiquement intensive, énergies renouvelables plutôt qu'énergies fossiles (pétrole et gaz de schiste), promotion combative de la «biodiversité économique» (Scalvini,2010), refus des Walmart de ce monde (comme des communautés l'ont déjà fait), contrôle des ressources naturelles par les communautés, leurs municipalités et l'État, généralisation des coopératives multi-activités en tant que services de proximité sur tout le territoire, etc.

2.2. À l'heure de Rio + 20 : miser sur l'option d'un secteur non capitaliste sous contrôle démocratique

La défaillance des États mis sous perfusion des lobbys des multinationales a conduit à l'affaiblissement considérable de la coopération internationale en matière de développement durable, initiée par Rio 1992 et Kyoto 1997, parce que les deux plus grands pollueurs de la planète, les Etats-Unis et la Chine ont refusé à Copenhague fin 2009 de se soumettre à un ensemble de règles supranationales (Godard, 2010) et que la plupart des grandes puissances de ce monde n'ont même pas daigné se présenter à Rio en 2012. À cet effet, il est impératif de faire progresser prioritairement les entreprises sous

contrôle démocratique dans tous les sphères possibles partant de l'idée qu'elles ne sont pas branchées, comme les grandes entreprises du secteur privé, sur la seule recherche de rendement maximum mais plutôt, **en tant que secteur non capitaliste**, sur la double perspective d'une lucrativité limitée et de l'utilité sociale. D'autant que l'économie dominante a changé de régime, particulièrement à partir des années 1980, en réussissant à imposer «sa logique mortifère qui a généré une crise économique majeure et une crise écologique d'ampleur historique» (Kempf, 2008). L'écologie est ainsi devenue, une proposition incontournable, un volet majeur de toute action collective, de tous les mouvements sociaux sans exclusive et de tout parti politique qui se respecte.

2.3. Faire pénétrer l'«urgence écologique» dans le débat politique

De façon plus générale, la question écologique devra s'imposer dans le débat démocratique de chaque pays comme dans les institutions internationales. Intégrer notamment les questions de climat et de biodiversité dans les décisions économiques, politiques et sociales est devenu incontournable. **L'écologie n'est pas une force d'appoint mais une proposition sociale et politique centrale** intimement liée à la résolution de la crise économique et sociale. **Des alternatives sont déjà là** dans des milliers d'expériences locales et dans les politiques publiques de pays encore trop peu nombreux à s'y mettre. Il faut néanmoins **que ces alternatives soient couplées avec une alternative globale** portée par des organisations sociales et des partis politiques qui ont suffisamment de vision, d'ouverture aux autres, de force de proposition et de leadership pour favoriser des mises en réseau à toutes les échelles (locale, nationale et internationale) de manière à peser sur **le rapport de forces mondial** à cet égard.

3. DES ALTERNATIVES CONCRÈTES UN PEU PARTOUT DANS LE MONDE

En premier lieu, nous prenons à témoin l'expérience québécoise des coopératives forestières comme révélateur de la mise en branle d'une lutte pour l'indépendance énergétique de communautés locales de même que de la lutte contre la déforestation à l'échelle du Québec sous la gouverne de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) qui a mis cette question à l'ordre du jour depuis quelques années.

3.1. Les coopératives forestières en action : un bilan écologique positif en perspective

Si on s'appuie sur le récit qui suit tel que raconté par un journaliste du journal *Le Devoir* récemment, on constate que le bilan écologique d'une économie coopérative et sociale peut être positif :

La Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) regroupe 38 coopératives de travailleurs du secteur forestier. Ces coopératives emploient plus de 3000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires annuel de près de 225 millions de dollars. Elles sont engagées dans tous les secteurs de l'industrie: production de plants en pépinière, sylviculture, récolte et transformation. Fortes de leur expertise, les coopératives développent de nouvelles activités, dont l'utilisation de produits forestiers non ligneux et de la biomasse forestière à des fins énergétiques. La biomasse forestière est constituée de tous les végétaux d'une forêt: arbres, plantes, arbustes et feuillages. Sur le plan énergétique, toutefois, les différents intervenants s'intéressent surtout aux résidus de coupe forestière qui sont habituellement laissés en forêt lors de la récolte du bois à valeur commerciale. Parfois aussi, on produit de la biomasse en plantant des arbres à croissance rapide (peupliers ou saules) qui seront récoltés quelques années plus tard. En vertu de ses propriétés physiques, la biomasse forestière peut remplacer les combustibles fossiles. car cette dernière est considérée comme neutre en carbone et son utilisation en tant que source

d'énergie permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

*Les coopératives forestières et leurs partenaires (communautés autochtones, organismes municipaux qui gèrent des forêts, etc.) ont obtenu récemment l'attribution de 30 % du volume (plusieurs dizaines de milliers de tonnes) de biomasse forestière en provenance des forêts publiques du Québec. Parallèlement, depuis trois ans, la FQCF déploie une stratégie afin de chauffer les bâtiments institutionnels à l'aide de la biomasse forestière. En 2007, la FQCF a présenté au gouvernement et à l'Agence de l'efficacité énergétique, un projet de valorisation de la biomasse forestière visant la maximisation des retombées économiques pour les régions du Québec. D'ici quelques années, l'organisme souhaite réaliser de 350 à 400 projets de chaufferie, créer 920 emplois, en plus de consolider les emplois actuels dans les coopératives forestières. Déjà, une douzaine de coopératives sont engagées dans des projets avec leurs établissements locaux. La première chaufferie conçue pour être alimentée à la biomasse forestière a d'ailleurs été inaugurée à l'hôpital d'Amqui, en Gaspésie, fin 2009. Le développement de cette filière permettra non seulement d'améliorer le bilan écologique, mais aussi de consolider les collectivités locales, car les retombées des activités économiques des coopératives y sont entièrement réinvesties, contrairement aux profits des multinationales. (Source : Cahier spécial du journal *Le Devoir*, 11 et 12 septembre 2010, à l'occasion de la conférence internationale du mouvement coopératif à Lévis).*

3.2. Le solaire dans des villages grâce au développement coopératif : une expérience en Afrique de l'Ouest

Au Sénégal, aux alentours de Méckhé, dans la région de Thiès, à trois heures de route de Dakar, la capitale, des paysans bénéficient de l'électricité photovoltaïque grâce à leurs «mutuelles de solidarité», toutes fédérées dans une coopérative rurale d'épargne et de crédit : plate-forme de pompage solaire pour irriguer la terre communautaire ; transformation de leurs

produits agricoles (aubergines, choux, gombos, tomates, papayes et oignons) ; conservation ou stockage de leurs produits ; éclairage public par l'alimentation en lampes de basse consommation dans les petites rues des villages ; congélateur communautaire pour refroidir médicaments, aliments, jus de fruit maison ; recharge des téléphones mobiles ; etc. Tout cela nécessite de l'énergie dans une région qui dispose de 365 jours de soleil par année. Comment faire quand le réseau public d'électricité ne s'y rend pas et qu'il n'y a aucun espoir de son extension à de tels villages dans la prochaine décennie. La réponse a pris forme en 1995.

Une union de groupements paysans qui fédèrent 90 «mutuelles de solidarité» dans autant de villages

Dans chacun des villages, un regroupement coopératif de paysans, membre d'une Union des groupements paysans de Mécké (90 groupements sont membres de l'UGPM), s'est mis en marche. Il gère aujourd'hui l'installation. À l'échelle sous-régionale, l'atelier Kayer voit non seulement à subvenir aux besoins énergétiques des agriculteurs, il voit maintenant à l'installation de stations familiales de production d'électricité solaire. À l'origine du projet un partenariat de l'UGPM avec l'ONG française Terre solidaire par l'intermédiaire d'un prêt de sa société d'investissement, la SIDI (une société d'investissement solidaire pour le développement créée en 1983). Mais aussi, fait à noter, le soutien à la formation de leaders paysans de ce regroupement par une organisation québécoise de coopération internationale issue du mouvement agricole, l'Union des producteurs agricoles/Développement international (UPA-DI, rapport annuel 2010-2011).

Quand on connaît le contexte, on se dit qu'il y a là une innovation majeure de l'économie populaire et coopérative en milieu rural: en effet, au Sénégal, pays à majorité paysanne, il n'y a que 16% de la population rurale qui a accès à l'électricité (et à peine 10% en Afrique de l'Ouest). Or il est fortement improbable qu'on puisse un jour raccorder toutes ces familles au réseau public parce qu'elles sont généralement très dispersées (dans des villages de plus ou

moins 500 habitants). De plus, l'UGPM juge que les produits pétroliers ont des prix nettement prohibitifs sans compter qu'ils sont émetteurs de CO2. Bref, l'avenir est au solaire et n'est pas réservé qu'aux pays du Nord !

Une mise en perspective du solaire sur le continent africain

Quand on pense au potentiel d'une telle initiative, on peut l'imaginer changeant d'échelle en devenant une alternative réelle aux énergies fossiles pour des centaines de milliers de familles des pays de l'Afrique de l'Ouest comme le Sénégal, le Burkina-Faso, le Mali, la Guinée, le Niger, etc. Voilà bien un exemple qu'offre le croisement d'un mouvement paysan, d'organisations de solidarité internationale et la création d'un dispositif durable, celui d'une coopérative d'épargne et de crédit au service d'associations villageoises. A l'heure de RIO 2012, ce type d'expérience arrive à point !

3.3. Le développement coopératif dans la production éolienne : une expérience coopérative belge

Avec la crise financière mondiale en filigrane, le mouvement coopératif prend de l'expansion et se renouvelle : la coopérative Émissions zéro ENERCOOP, fondatrice de la Fédération belge des coopératives citoyennes de production d'énergies renouvelables (RESCOOP), est de celles-là. Cette fédération regroupe une dizaine de coopératives, pour un total de 50 000 membres. Chacun investit un certain montant et est alimenté en énergie renouvelable, une filière courte du producteur au consommateur. Regroupées, elles peuvent donc fournir de l'énergie en continu à leurs 50 000 membres avec des unités d'éolien, des unités de biogaz produit à partir de déchets agricoles, des unités hydrauliques et photovoltaïques. Occuper le secteur des ressources naturelles et devancer les investisseurs privés a été le défi de cette fédération.

La Fédération belge des coopératives citoyennes espère doubler son nombre d'adhérents et atteindre les 100 000 membres, l'équivalent d'une petite ville. Parce que plus le nombre de coopérants est grand, plus le poids de la

fédération se fait sentir auprès des instances politiques.

3.4. La reconversion industrielle négociée par un syndicat au sein d'une multinationale : une expérience franco-allemande

L'usine de Vénissieux, près de Lyon, engage 820 salariés dans la production de pompes diesel. Elle appartient à une multinationale allemande, la multinationale du groupe Bosch (51 milliards d'euros en 2011, 300,000 salariés dans 60 pays). Non coté en bourse, le groupe Bosch a l'immense avantage d'être à l'abri des pressions d'actionnaires trop compulsifs à la recherche de gains rapides. Décembre 2009, le site industriel français est menacé de fermeture. Coup de tonnerre à la direction du syndicat local, un syndicat CFDT (cousine de la CSN) qui avait déjà eu maille à partir en 2004 en consentant un allongement de la durée du travail sans augmentation de salaire (de 35 à 36 heures). Cinq ans après cette entente, on repartait...à zéro. La direction du syndicat se rend en Allemagne : rendez-vous avec le grand patron. Elle obtient un sursis, s'adjoint les services d'un cabinet d'experts.

De fil en aiguille, l'idée émerge d'une reconversion de l'usine dans la fabrication de panneaux solaires. Convergence possible avec les ambitions internationales du groupe Bosch qui veut s'investir dans les énergies renouvelables. Le cabinet d'experts travaille à démontrer les compétences collectives de l'usine de Vénissieux au plan technologique et surtout au plan organisationnel suite à une série d'entretiens sur le site industriel : productivité, qualité, gestion des stocks, délais de livraison vont constituer des arguments convaincants pour la direction de l'entreprise. Aujourd'hui l'usine fonctionne avec environ 420 travailleurs (820 en 2004). Tout n'a pas été gagné mais comme dit le journaliste qui a couvert l'expérience : «cette reconversion restera un modèle à suivre par les entreprises, les syndicats et les pouvoirs publics désireux d'éviter la fermeture de sites industriels» (M.Chevallier, *Alternatives économiques*, avril 2012).

3.5. Le mouvement syndical international et la conversion écologique de l'économie

Le mouvement syndical international va dans ce sens et cite en exemple dans un document récent (CSI, avril 2012), le développement d'emplois verts dans les industries de la construction et de l'énergie au Brésil, en Allemagne et en Afrique du Sud :

Brésil

Le programme de logements sociaux brésilien «Ma maison, ma vie!» fut lancé en mars 2009. Il fournit aux ménages à faibles revenus des logements équipés, le cas échéant, de chauffe-eau solaires. Les foyers pauvres par le monde dépensent une part disproportionnée de leur revenu en énergie. Il est projeté que jusqu'à 500.000 foyers soient équipés en 2011. Il est estimé que ce projet générera 30,000 emplois verts au cours des quatre prochaines années, sans inclure les emplois créés par les chantiers de construction en tant que tels. *Source: Bureau du BIT, Brésil*

Allemagne

Le vaste programme de modernisation de bâtiments en Allemagne s'inscrit dans le cadre du programme Concept Énergétique 2050 du gouvernement fédéral, qui englobe parmi ses objectifs la réalisation d'un «parc immobilier climatiquement neutre» à l'horizon 2050. Mis sur pied en janvier 2001 en réponse à une crise économique dans le secteur du bâtiment, ce programme prévoit l'octroi de prêts avantageux pour la rénovation de bâtiments visant une meilleure efficacité énergétique. Les données disponibles indiquent que chaque euro d'investissement public «induit» quatre euros d'investissement privé. Un milliard investi dans le parc immobilier permet de préserver ou créer près de 25.000 postes de travail. *Source: Ministère fédéral allemand du Transport, du Bâtiment et du Développement urbain 2010*

Afrique du Sud

Un nouveau plan de croissance économique pour l'Afrique du Sud a été présenté par le ministre Ebrahim Patel en 2010. Il s'agit d'un programme ambitieux prévoyant la création de cinq millions

de nouveaux postes au cours des dix prochaines années, à travers une série de partenariats entre les secteurs public et privé opérant à tous les niveaux de l'économie verte, dans l'agriculture, l'industrie minière et l'industrie. L'expansion dans le domaine de la construction et la production de technologies destinées au photovoltaïque, à l'éolien et à la biomasse est étayée par le projet de plan pour l'énergie électrique, qui propose que les sources d'énergie verte contribuent 30% de la génération d'énergie nouvelle au cours des 20 prochaines années. Il est projeté que la production propre et les services environnementaux génèrent 300 000 emplois au cours de la prochaine décennie. *Source: Département de l'information du gouvernement sud-africain, novembre 2010.*

4. DES PROPOSITIONS POUR RENOUVELER LES POLITIQUES PUBLIQUES ET FAIRE PROGRESSER LA MOBILISATION SOCIALE POUR UNE ÉCONOMIE VERTE

4.1. Les propositions du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et celles du mouvement syndical international

De concert avec un certain nombre d'États, le Programme des Nations-Unies pour l'environnement y travaille déjà depuis un bon moment au développement d'une économie verte. C'est le PNUE qui a alimenté le Sommet de Rio+20. Voici comment.

Le scénario du PNUE est d'investir 2 % du PIB mondial dans une économie verte.

Le PNUE travaille avec les gouvernements. Son rapport - *Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté* - propose d'investir 2 % du PIB mondial dans dix secteurs clés, ce qui permettrait de mettre en oeuvre la transition vers une **économie verte** caractérisée par de faibles

émissions de carbone et l'utilisation efficace des ressources. Selon le PNUE, ces investissements planifiés de 1 300 milliards \$ par année parviendraient à contrecarrer la mauvaise allocation actuelle des capitaux, ce qui permettrait de diminuer les risques, les chocs, les pénuries et les crises de plus en plus inhérents à l'économie carbone – « l'économie brune » – existante, responsable de l'épuisement des ressources et du niveau élevé des émissions de carbone.

Pour le PNUE, l'économie décarbonisée – « l'économie verte » – est bonne non seulement pour créer des emplois verts dans les pays développés, mais elle constitue également un catalyseur essentiel de croissance et d'éradication de la pauvreté dans les pays en développement, où près de 90 % du PIB généré par les populations pauvres dépendent de la nature ou du capital naturel tel que les forêts et l'eau douce. À l'heure actuelle, nous dit le PNUE, entre 1 et 2 % du PIB mondial sont consacrés à diverses subventions qui perpétuent souvent l'utilisation non durable des ressources dans des domaines tels que les combustibles fossiles, l'agriculture (y compris les subventions aux pesticides), l'eau et la pêche... Leur réduction ou leur disparition progressive présenterait de multiples avantages et libérerait des ressources pour financer la transition vers une économie verte.

Le PNUE cible 10 secteurs pour verdifier l'économie mondiale : agriculture, bâtiment, offre énergétique, pêche, foresterie, industrie (dont l'efficacité énergétique), tourisme, transport, gestion des déchets et eau. Sur les 2 % du PIB proposés dans le rapport, les investissements par secteur seraient les suivants (les montants cités sont des investissements annuels) :

- 108 milliards de dollars pour le verdissement de l'agriculture, petites exploitations comprises ;
- 134 milliards de dollars dans le verdissement du secteur du bâtiment en améliorant l'efficacité énergétique) ;
- plus de 360 milliards de dollars dans le verdissement de l'offre énergétique ;
- près de 110 milliards de dollars dans le

verdissement de la pêche, comprenant une baisse de la capacité des flottes mondiales ;

- 15 milliards de dollars dans le verdissement de la foresterie ;
- plus de 75 milliards de dollars dans le verdissement des activités industrielles, dont l'industrie manufacturière ;
- près de 135 milliards de dollars dans le verdissement du secteur du tourisme ;
- plus de 190 milliards de dollars dans le verdissement du transport ;
- près de 110 milliards de dollars dans les déchets, avec le recyclage ;
- un montant du même ordre dans le secteur de l'eau dont l'assainissement.

On comprendra dès lors que le Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (FIDESS) se soit positionné sur ces enjeux lors de sa 5^e édition internationale à Chamonix fin 2011. Et que le mouvement syndical international va, à sa manière, dans la même direction.

La CSI : pour un modèle d'investissement vert dans les pays

Les recherches économiques menées par le Millenium Institute dans 12 pays montrent que l'investissement de 2% du PIB dans l'économie verte peut suffire à créer **jusqu'à 9,6 millions de nouveaux emplois par an** dans les pays et les industries examinés....

«Nous pouvons créer 48 millions d'emplois verts et décents sur cinq ans, et ce rien que dans 12 pays. Imaginez ce que nous pourrions faire dans 24 pays, imaginez dans 50 pays, combien de centaines de millions d'emplois pourrions-nous créer» d'affirmer Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI (document *Vers une croissance de l'emploi vert décent*, avril 2012, Bruxelles)

4.2. L'enjeu du développement durable en agriculture

La prise de conscience de la rareté des ressources naturelles a fait son apparition sur l'avant-scène internationale en 1992. 20 ans plus tard, ce n'est plus seulement la rareté des ressources naturelles qui fait problème. Pour plusieurs, le réchauffement climatique constitue aujourd'hui la grande menace. On est dès lors en plein coeur de l'enjeu Énergie-climat : cette «menace pour les générations futures» est devenue une menace pour tous maintenant. Mais tout ne se ramène pas à l'enjeu Énergie-climat. À cette menace s'est superposée, au milieu des années 2000, celle de la crise alimentaire.

Au Nord et encore plus au Sud, l'enjeu de la **souveraineté alimentaire** est ainsi revenu à l'avant-scène internationale (GESQ, 2010 <http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/>). Cela tient au fait que l'agriculture et la filière alimentaire subissent, tendanciellement, le même traitement industriel et financier que les autres activités économiques : de grandes firmes multinationales pour assurer l'agrofourmiture (Monsanto, Bunge, Sugenta, ADM, Dupont, etc.) ; de grandes firmes multinationales pour la transformation agroalimentaire (Nestlé, Coca-Cola, General Mills, Kraft Foods, Unilever, Smithfield Food, etc.) ; de grandes firmes multinationales pour la grande distribution de masse (Walmart, Carrefour, Tesco, Metro Group, etc.) dans un marché de plus en plus international mais avec peu de protections sociales.

La question est bien posée par Michel Griffon (Griffon 2006). Il était aux RMB dans un atelier sur les agricultures et le développement durable : « *Il y a de 20 à 25 millions d'exploitations dans le monde, qui font de l'agriculture industriellement intensive, ce qui représentent 30 à 40% de la production mondiale. Mais cette exploitation vit présentement une hausse des coûts de l'énergie, génère beaucoup de gaz à effet de serre, est dommage pour la biodiversité et entre dans une phase de rareté* » en ce qui a trait aux engrais (dont une bonne partie dépend du pétrole) et à l'eau (étant donné le changement climatique). La demande pour plus de viande ne fait qu'accroître les besoins en terres

(production de maïs et de soya) pour alimenter le bétail. C'est notamment le problème de la Chine. Si, de plus, on va vers les agrocarburants parce que l'agriculture et la forêt sont les candidats au remplacement du pétrole, on voit tout de suite se profiler le cercle vicieux.

« *Puis il y a deux milliards 400 millions de petits exploitants peu mécanisés, ne disposant pas d'un régime sanitaire adéquat, peu productive et dont l'enjeu est d'accroître leurs rendements* » avec, en autant que faire se peut, des techniques dont les coûts seraient faibles et une production respectant l'environnement afin de rendre les terres plus fertiles. Griffon ne s'en cachait pas, l'équation est très très difficile à résoudre. Et, à tout le moins, pour l'instant, à petite échelle, on peut y arriver.

Des coopératives agricoles québécoises soutiennent leurs cousines en Bolivie par SOCODEVI

Des coopératives agricoles québécoises, dans le cadre d'une coopération Nord-Sud, s'y sont engagées. C'est le cas notamment de SOCODEVI, OCI des coopératives québécoises, qui a accompagné, depuis sa naissance en 1985, quelques 650 organisations dans des domaines aussi variés que les ressources forestières, la mise sur pied de mutuelles de santé et d'assurances ou le commerce équitable de différents produits du secteur agroalimentaire pour ne parler que de ceux-ci. Le tout dans une quarantaine de pays.

Parmi les projets réalisés, une expérience de 10 ans de collaboration avec des communautés paysannes en Bolivie se démarque assez bien (Favreau et Molina 2012). Les résultats de cette coopération, sur 10 ans, furent probants : plus de 1 000 familles de 93 communautés dans huit municipalités du Sud-Est de la Bolivie ont doublé leurs revenus grâce à la diversification de leur production agricole. D'autre part, le nombre d'agriculteurs membres de ces coopératives n'a cessé de croître. De plus la certification «bio» a permis de commercialiser leurs produits sur des marchés de niche.

Certes, la dynamique de l'économie sociale et solidaire ne pourra à elle seule inverser l'ordre des choses à cet égard. On devra aussi compter

sur la coopération internationale des États les plus progressistes, celle des mouvements paysans et celle du mouvement des travailleurs, le tout dans la perspective d'ouvrir de grands chantiers prioritaires, autrement dit des **initiatives de caractère stratégique** et tout particulièrement celles qui peuvent relancer l'agriculture au Sud. Il faut notamment favoriser l'organisation du mouvement coopératif en milieu rural : des coopératives de commercialisation des produits de la terre pour sortir les agriculteurs de la simple autosubsistance familiale ou villageoise (dégager des surplus commercialisables), pour permettre l'intégration au marché (des niches régionales ou même internationales), l'organisation de marchés locaux (échange des produits, création de banques de semence, points de ventes d'engrais, accès à l'eau potable, à l'électricité, à des moyens de transport appropriés⁴, etc.)

En outre il faut des politiques publiques de protection de l'agriculture du Sud de la concurrence internationale, des politiques qui l'aident à reconquérir son marché intérieur et à faire progresser un principe de souveraineté alimentaire mais adossé à une stratégie qui met un holà aux importations agricoles.

5. FAIRE MOUVEMENT : LA DYNAMIQUE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Du congrès de l'Alliance coopérative internationale (ACI) en 2009 à Genève en passant par la Conférence internationale de Lévis en 2010 et les Rencontres du Mont-Blanc en France en 2011 jusqu'à Sommet international des coopératives piloté conjointement par le mouvement Desjardins et l'Alliance coopérative internationale (ACI) de 2012, trois ans auront passé. Pourtant en une période aussi courte, bien

⁴ Au Burkina-faso, en Ouganda ou en Zambie, le principal moyen de déplacement pour 87% des ruraux est...la marche à pied tandis que neuf paysans sur dix utilisent des sources d'énergie traditionnelles comme le bois de feu (Carfantan, 2009 :215).

des choses relativement inédites auront été réalisées. D'abord on n'hésite plus, dans le mouvement coopératif international, à parler des dérives du capitalisme et à présenter les coopératives et autres initiatives d'économie sociale et solidaire comme faisant partie des solutions de sortie de crise. L'exemple au Québec est venu de haut, de la direction de la plus importante fédération du mouvement coopératif, la Fédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, à l'occasion du lancement de l'Année internationale des coopératives. Cette prise de position avait été précédée d'une conférence internationale et d'un ouvrage qui rendait compte des débats tenus par quelques 600 dirigeants à Lévis, débats posés dans les termes d'une crise majeure liée au modèle économique dominant (Favreau et Molina, 2011).

5. 1. L'ÉSS interpellée par la crise

Interpellés par la crise, de plus en plus nombreux sont les dirigeants d'organisations coopératives, mutualistes et associatives qui ne veulent plus qu'on les définisse comme les animateurs d'entreprises un peu particulières. Ils cherchent plutôt à définir leur dynamique comme étant celle d'un mouvement porteur d'une pensée économique et sociale qui se distingue de celle du modèle économique dominant et comme un mouvement qui veut peser sur les politiques publiques.

Offrir une alternative et endiguer l'influence du modèle économique dominant

... Les coopératives ne sont pas là pour remplacer ce que Ricardo Petrella nomme si justement l'«économie capitaliste de marché». Elles peuvent cependant offrir une alternative et endiguer l'influence du modèle économique dominant dans plusieurs secteurs. N'est ce pas ce qu'elles ont fait et font dans des secteurs comme la finance ou l'agriculture!

En occupant ensemble 10 % du marché de l'emploi, 10 % de la finance et 10 % du PIB dans un très grand nombre de pays de la planète (plus parfois comme c'est le cas des pays

scandinaves!), elles peuvent en modifier sérieusement la structure économique. À partir de ce seuil, les coopératives représentent un important levier pour les régions et les pays...

Louis Favreau, site du Sommet international des coopératives, 17 mai 2012. Repris par le site de l'ONU sur les coopératives : <http://uncoopsnews.org/?p=508>

«Développement durable et solidaire de nos communautés», «renouvellement des services collectifs dans nos communautés», «réponses à l'urgence écologique», «coopération internationale Nord-Sud», questionnement sur l'«action politique» la plus appropriée, etc. sont aujourd'hui des thèmes familiers. Et, à l'échelle internationale, tout le **mouvement coopératif a pris conscience de sa faible influence sociopolitique** auprès des pouvoirs publics et des institutions internationales, d'une influence qui ne correspond pas à son poids économique et à sa volonté de faire avancer une économie qui ne soit pas au service de l'appât du gain. Bref, le mouvement coopératif sait, surtout depuis la crise de 2008, qu'il se «fait avoir» par les lobbies des multinationales sur les normes comptables internationales, par une finance spéculative tolérée par les pouvoirs publics, sur les questions de développement durable pour lequel il devient de plus en plus exigeant, etc. Pour ce mouvement, l'économie capitaliste de marché n'est pas la solution et est même plutôt celle qui a provoqué la crise comme en témoignent de nombreux écrits issus de l'intérieur (Larose 2012 ; Petrella, 2012 ; Sibille, 2011 ; Draperi, 2011 ; Scalvini, 2010, Jeantet, 2008, Favreau et Fall, 2007), ce qui est relativement nouveau.

Les coopératives, avec l'adoption par l'ONU de 2012 comme année internationale des coopératives, sont beaucoup plus conscientes de faire partie d'un mouvement international. Les dirigeants du mouvement sont aussi plus conscients de l'importance de l'Alliance coopérative internationale (ACI), d'un mouvement organisé à l'échelle de la planète. On découvre ou redécouvre l'ACI d'autant plus qu'on voit mieux la dimension planétaire de la

crise. De plus la solidarité internationale Nord-Sud devient aujourd'hui plus forte au sein du mouvement coopératif et syndical, du moins celle que nous pouvons observer à partir du Québec avec Développement international Desjardins (DID) et avec SOCODEVI (Favreau et Molina, 2012), deux organisations d'ailleurs bien présentes aux Rencontres du Mont-Blanc. Ajoutons que le Sommet international des coopératives n'entend pas faire de celui-ci un événement exclusif mais bien le premier d'une série de rencontres internationales qui **renforceraient latéralement** l'ACI.

5.2. Mouvement coopératif dans le Sud et relations avec celui du Nord

Enrico Luzzati, de l'Université de Turin, affirme à juste titre qu'il faut commencer par des activités que des membres peuvent s'approprier sans trop de difficulté comme, par exemple, «la commercialisation des produits agricoles, leur première transformation...» et d'ajouter, «la constitution de caisses d'épargne et de crédit» (Jeantet et Poulnot, 2007). Les rapports entre coopératives du Nord et du Sud au sein de l'ACI semblent pousser va dans cette direction: mettre les coopératives au cœur du développement des communautés; faire une priorité du soutien à l'organisation des femmes; intensifier le développement coopératif en milieu rural; travailler l'autonomie des grandes coopératives par rapport à leur État national; encourager les coopératives du Nord à appuyer le mouvement coopératif au Sud –selon le principe de l'intercoopération- à partir d'OCI inscrites dans la mouvance coopérative.

Le mouvement coopératif et de l'économie sociale et solidaire dans le monde bouge

Observant depuis plus d'une décennie déjà les **mouvements sociaux internationaux** comme celui des travailleurs (CSI), celui des agriculteurs, le mouvement citoyen international (FSM), nous avons été à même de constater que le mouvement coopératif était bel et bien en phase avec les autres mouvements. En plus de ses positions générales progressistes rejoignant les autres mouvements, nous avons pu voir surgir des initiatives à sa périphérie en France

par les RMB depuis 2004 et au Québec par les initiatives du mouvement coopératif (Lévis, 2010 ; Montréal, Centre Saint-Pierre, 2011 ; Sommet international, 2012)⁵.

⁵ Pour un portrait de la conjoncture québécoise et canadienne en matière de développement durable et sur les avancées dans les rapprochements entre groupes écologiques et réseaux d'ESS au Québec, voir Vaillancourt 2012.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bourque, G. , L.Favreau et E. Molina (2012), *Le capitalisme en crise, quelle réponse des coopératives?* Revue *Vie économique*, vol.3, numéro 4, Éditions Vie économique, coopérative de solidarité, Montréal
- Carfantan, J.-Y. (2009), *Le choc alimentaire mondial*, Albin Michel, Paris.
- Draperi, J-F (2011), *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? Capitalisme, territoires et démocratie*, Dunod, Paris.
- Favreau, L. et M. Hébert (2012), *La transition écologique de l'économie*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- Favreau, L., Mario Hébert et alii (2011), *La planète n'y arrivera pas si on ne change pas de modèle ! La contribution de l'économie sociale et solidaire à l'heure de Rio+20*, Document d'orientation des Rencontres du Mont-Blanc. Éditions RMB, Paris.
- Favreau, L., Mario Hébert et alii (2011), *La planète n'y arrivera pas si on ne change pas de modèle ! La contribution de l'économie sociale et solidaire à l'heure de Rio+20*, Cahier d'initiatives des Rencontres du Mont-Blanc., Editions RMB, Paris.
- Favreau, L. et E.Molina (2011), *Économie et société. Pistes de sortie de crise*, PUQ, Sainte-Foy.
- Favreau, L. et E.Molina (2012), *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale*. *L'expérience de SOCODEVI*, Éd. ARUC-DTC, Québec. Disponible sur le site du GESQ : <http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/>
- Favreau, L. et A. S. Fall (2007), *L'Afrique qui se refait*, Éditions Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 343 à 378.
- Gadrey, J. (2010). *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Éd. Les petits matins.
- GESQ (2010), *La souveraineté alimentaire*, Université d'été du GESQ, Centre d'arts du Mont-Orford, Estrie. Disponible sur le site du GESQ : <http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/>
- Godard, O. (2010), «Y a-t-il une vie après Copenhague?», *Alternatives économiques*, numéro 288, février 2010.
- Griffon, M. (2006), *Nourrir la planète*, Éd. Odile Jacob, Paris.
- Jeantet, T., (2008), *L'économie sociale, une alternative au capitalisme*. Ed. Economica, Paris.
- Houée, P. (2009). *Repères pour un développement humain et solidaire*, Paris, Éd. De l'Atelier.Jeantet, T., (2008), *L'économie sociale, une alternative au capitalisme*. Ed. Economica, Paris.
- Kempf, H. (2009). *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Paris, Seuil
- Larose, G. (2012), «Coopératives : la transition écologique de l'économie s'impose !» Revue *Vie économique*, volume 3, numéro 4, Éditions Vie

économique, coopérative de
solidarité, Montréal.

Groupe d'économie solidaire du Québec :
<http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/>

Lipietz, A. (2012), *Green Deal. La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*, Éd. La Découverte, Paris.

Petrella, R. (2012). Entrevue faite en mai voir site du Sommet international des coopératives :
http://www.sommetinter2012.coop/site/info_sommet/nouvelles?template=newsDetail&newsID=6072

Scalvini, F. (2010), Crise économique et «biodiversité entrepreneuriale». Conférence d'ouverture, Lévis. Disponible sur le site
http://www.projetdesociete.coop/fichiers/debat/2_Scalvini_crise_globale_et_internationale%20Levis.pdf

Sibille, H. et T. Ghezali (2010). Démocratiser l'économie. Le marché à l'épreuve des citoyens, Paris, Éd. Grasset.

Vaillancourt, Y. (2012), *Rio + 20 à partir du Nord des Amériques*, Éd. conjointe GESQ, ARUC-ISDC et LAREPPS. Disponible sur site du GESQ :
<http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/>

Sites de référence

CRDC : <http://www4.uqo.ca/crdc-geris/>

Blogue

CRDC : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/>

Blogue Oikos : <http://www.oikosblogue.coop/>

Association du Fonds Solidarité Sud :
<http://www4.uqo.ca/ries2001/Fonds/Accueil.htm>